

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 149 (2004)
Heft: 3

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSE

Une partie de la flotte de « Chars 87 Leopard 2 » est à vendre

La création de la nouvelle Armée XXI aura entre autres pour conséquences une réduction importante du parc des chars de combat. En effet, la nouvelle armée ne dispose plus que de 6 bataillons de chars au lieu de 12 auparavant. Il s'avère par conséquent nécessaire, pour des raisons financières et économiques, de vendre une partie de la flotte des 380 Chars 87 Leopard qui avaient été acquis dans le cadre du programme d'armement 84. Ces chars ont fait leurs preuves et ont jusqu'à présent donné entière satisfaction.

Il y a ainsi 150 *Leopard* dont on n'a plus besoin. Armasuisse (autrefois Groupement de l'armement) a donc été chargée de trouver des acquéreurs pour ces véhicules. Des contacts existent avec l'Australie. On constate ainsi en Suisse une évolution semblable à ce que l'on peut observer depuis un certain temps en Allemagne et aux Pays-Bas. Les armées de ces deux pays ont déjà massivement réduit l'effectif de leurs chars de combat *Leopard 2* en vendant une partie de ce matériel à d'autres Etats. Simultanément, la valeur combative des chars restants a été améliorée. Il est prévu d'adapter la majorité des *Chars 87 Leopard* que conservera l'armée suisse aux nouvelles exigences par le biais d'un programme de conservation de leur valeur combative.

Les Etats-Unis sont intéressés par 8 avions de combat *Tiger F-5E*. Si cette transaction était finalisée, il ne resterait que 7 *Tiger* à vendre. 40 des 200 obusiers blindés *M-109* ont été livrés aux Emirats

arabes unis qui pourraient en acheter d'autres. Des négociations sont en cours avec la Thaïlande pour la vente de 170 *Chars 68*. 670 *M-113* pourraient trouver preneurs. (8.1.2004)

Vers l'acquisition d'une nouvel avion de combat ?

Les Forces aériennes sont en train de plancher sur un appel d'offres visant à acquérir 20 à 30 appareils de combat de nouvelle génération, afin de remplacer les *F-5/Tiger*, qui seront retirés du service actif en 2010. Il devrait être rendu public à fin 2004 ou au début 2005, pour une notification en 2007, l'entrée en service des appareils étant attendue pour 2010. La flotte d'une centaine de *F-5* est à bout de souffle, ce sont principalement les 33 *F/A-18*, entrés en service dans les années 90, qui remplissent les missions de défense aérienne. Bien que les autorités suisses souhaitent en acquérir un nouveau lot, afin de réduire les coûts de maintenance, les seuls *F/A-18* au standard qui conviendrait ne sont disponibles que d'occasion en Nouvelle-Zélande. Les responsables préférant des appareils neufs, le préférant sera choisi parmi le *F18/EF*, l'*Eurofighter*, le *Gripen*, le *Rafale*, le *Su-30* et le *JSF*. Bien que les spécifications de l'appel d'offres soient en cours d'élaboration, les Forces aériennes auront certainement besoin d'appareils de moyenne catégorie (décollage sur autoroute) et polyvalents.

Dans cette perspective, le *Gripen* et le *Rafale* pourraient faire figure de favoris. Dassault, qui a déjà fourni des *Mirage III* - qui viennent d'être retirés du service -, vient de réaliser des essais « temps - froid » sur l'aérodrome suisse de Samedan, le plus haut d'Europe, à 6000 pieds d'altitude; les aviateurs suisses ont

pu suivre les évolutions du *Rafale* pendant quatre jours. Quant au *F-18/EF*, il ne présente que 20% de communauté avec la version A, et affiche une taille beaucoup plus imposante. (TTU Europe, 23 décembre 2003)

Mise en service prochaine du nouveau système de surveillance de l'espace aérien

La mise en service du nouveau système militaire de surveillance de l'espace aérien et de conduite des opérations aériennes *FLORAKO* est prévue pour le début de l'année 2004. Il remplacera le système militaire de surveillance de l'espace aérien et de conduite des opérations aériennes *FLORIDA*, qui date de plus de trente ans. Dans les programmes d'armement 1998 et 1999, les Chambres fédérales avaient accordé, un montant de 728 millions de francs pour la modernisation complète de la surveillance de l'espace aérien.

FLORAKO comporte des installations radar, des calculateurs pour l'établissement de la situation aérienne, des moyens d'identification électronique, de communication, de conduite des opérations, de gestion de l'espace aérien et d'instruction. De plus, le système crée les bases nécessaires à l'établissement d'une situation aérienne civile et militaire. *FLORAKO* autorise une gestion moderne de l'espace aérien; il est, pour l'avenir, un système central de la sauvegarde de la souveraineté aérienne et pour la défense aérienne.

La réception des systèmes partiels les plus importants de *FLORAKO* est en cours. Les contrôles portent sur le respect des exigences arrêtées dans les domaines de la qualité, de la fonctionnalité et de la sécurité. Les adaptations du radar aux conditions

topographiques montagneuses de la Suisse sont plus exigeantes qu'on l'avait admis initialement, c'est pourquoi le passage de *FLORIDA* à *FLO-RAKO* se fait en janvier 2004, avec un léger retard. Le nouveau système de surveillance de l'espace aérien devrait déjà être engagé pour le WEF Davos 2004. La mise en service de l'ensemble du système, avec deux stations radar et une centrale d'engagement supplémentaires, est prévue pour les années 2004-2005.

2003: l'armée a accompli plus de 500 000 jours de service

En 2003, l'armée a été fortement mise à contribution. Elle a accompli bien plus d'engagements qu'au cours des années précédentes, avec davantage de personnel (161708 jours en 2001, 304042 en 2002, 505682 en 2003, dont les trois quarts sont des engagements subsidiaires de sûreté). La forte hausse dans le domaine des engagements subsidiaires de sûreté est due à une demande accrue en prestations sécuritaires de la part des autorités civiles. C'est ainsi que la protection des ambassades et des résidences étrangères à Berne, Genève et Zurich a nécessité bien plus de moyens qu'auparavant, comme l'appui accordé par le Corps des gardes-fortifications au Corps des gardes-frontière pour la surveillance de la frontière nationale. Suite à la décision «USIS» prise le 6 novembre 2002 par le Conseil fédéral, le personnel affecté à cet engagement a été doublé. En outre, il y a eu les interventions dans le cadre du G8 à Evian, du WEF à Davos, du Sommet mondial de l'ONU pour la société de l'information à Genève et du championnat mondial de ski à Saint-Moritz.

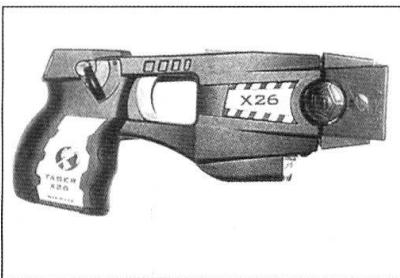
La plus grande partie de ces jours de service a été effectuée par des

troupes de milice (80%), à savoir des formations en cours de répétition, des écoles de recrues, des volontaires recrutés pour une tâche spéciale (engagements de promotion de la paix) et des militaires en service long (miliciens qui accomplissent l'ensemble de leurs services obligatoires en une seule fois). 20% environ des jours de service ont été accomplis par les militaires professionnels du Corps des gardes-fortifications et des Forces aériennes

Nouvelle arme autorisée pour la police

La Commission technique des polices suisses a donné son feu vert à l'usage du Taser, un pistolet à électrochoc américain, qui «tire» deux projectiles non létaux chargés d'un courant électrique de 50000 volts.

Ceux-ci s'incrurent dans les habits ou dans la peau d'un agresseur à une distance de six mètres, la «cible» recevant alors une décharge propagée par deux câbles électriques ultra-légers reliés à l'arme. La personne touchée est paralysée avant de tomber. Le Taser n'est pas sans danger. «Les risques ne sont pas à exclure, a expliqué Peter Dietel, responsable de la Commission, il peut provoquer des blessures à l'œil sans oublier les effets secondaires.» L'avis de la Commission ne lie pas les corps de police, dont chacun – fédéralisme oblige – sera amené à décider s'il emploie ou non ce nouveau moyen.



New Taser.

Nouveau: informations sur les intempéries par SMS

MétéoSuisse ajoute un service d'information sur les intempéries à ses prestations. Si les avertissements sur les intempéries étaient jusqu'à présent réservés aux autorités, il est dorénavant possible à la population d'être prévenue directement de l'arrivée d'intempéries. MétéoSuisse peut prévenir directement les personnes privées de l'arrivée d'intempéries et les tient au courant de leur importance et de leur évolution: agriculteurs, forestiers, propriétaires immobiliers, automobilistes, randonneurs, skieurs, snowboarders, navigateurs et parapentistes. Avec ce nouveau service, MétéoSuisse contribue à la sécurité de la population et à la prévention des dégâts en cas d'intempéries.

Il est très simple de s'abonner pour recevoir par SMS les indications de MétéoSuisse. Il suffit d'envoyer par SMS le texte «START INTEMPIERIES» au numéro 162. Les abonnés reçoivent dès lors un court message sur leur mobile en cas de prévision d'intempéries comme une forte tempête, de fortes pluies, fortes chutes de neige, pluies verglasantes et de gros orages. Pour obtenir des informations plus détaillées sur les dangers en vue, ils pourront ensuite se tourner vers Internet (www.meteosuisse.ch), le répondeur 162 ou le fax-polling. Durant l'événement météorologique, les informations sur l'évolution de la situation sont renouvelées jusqu'à sa conclusion, accompagnée d'un bilan général. Ce nouveau service d'information sur les intempéries fonctionne depuis décembre dernier et a pleinement fait ses preuves durant les tempêtes du mois de janvier 2004. La personne intéressée peut se fier à la réception des indications

d'intempéries par SMS, en tout temps, en tout lieu et auprès de tous les opérateurs. Les informations portant sur la Suisse alémanique et les Grisons sont diffusés en allemand, sur la Suisse romande et le Valais en français et sur le sud des Alpes et l'Engadine en italien. Les indications de MétéoSuisse coûtent fr. 0.40 par SMS. Un appel sur le 162 revient à Fr. 0.50 par appel et par minute, la commande par fax au numéro 0900 162 369 à Fr. 2.- par minute. La consultation sur Internet des informations détaillées sur les avertissements est gratuite. Les autres services de MétéoSuisse sont présentés sous www.162.ch

Simplification de l'organisation de l'information en situation de crise

Le Conseil fédéral a approuvé le Rapport sur l'évaluation de l'information de la Confédération en situation de crise. Ce rapport souligne que les bases juridiques et la conception actuelles permettent de répondre aux exigences de la communication en situation de crise. Vu le changement de nature des menaces internationales, les médias civils pourront continuer à remplir leur mission, du moins en partie, dans toutes les situations imaginables. Il n'est donc pas utile de les remplacer par des structures militaires. Le remplacement du système de mé-

dias civils ayant été à ce jour la tâche centrale de la Division Presse et Radio (DIPRA), l'état-major du Conseil fédéral DIPRA et le régiment d'information 1 pourront être dissous à moyen terme.

Auparavant, la Confédération devra conclure des conventions de prestations avec la SSR afin de s'assurer que le Conseil fédéral puisse s'adresser par la radio, en tout temps et dans toutes les situations imaginables, à la population de toutes les régions du pays. Ces dernières années, les services d'information de la Confédération ont été dotés des moyens en personnel qui leur permettent de travailler de façon professionnelle, même dans des conditions difficiles.

Une étude sur le thème «Information Operations»

Sous la conduite de l'état-major de planification de l'armée, une étude portant sur le thème «Information Operations» est effectuée par des experts issus de divers départements et de hautes écoles suisses. Les premiers résultats sont attendus pour la fin de l'année 2004. Aujourd'hui, l'information et les systèmes d'information sont utilisés partout dans le monde comme instruments au service du pouvoir. Cette tendance ne fait que se confirmer, comme on a

pu s'en rendre compte lors de la dernière guerre en Irak.

En Suisse, on a déjà eu l'occasion de traiter aux niveaux étatique, économique et social les connaissances acquises, lors de l'exercice de conduite stratégique «INFORMO» en 2001. En raison du développement rapide de la technique, de la diversité des acteurs et de la forte dépendance de tous les secteurs (y compris celui de la défense), cette révolution dans le domaine de l'information a rendu nécessaire une étude approfondie de la situation.

Un vaste projet scientifique a vu le jour au mois de mars 2003, qui doit mettre en évidence les conséquences actuelles et futures de cette nouvelle menace. L'étude «Information Operations» n'implique a priori aucune option. Elle n'est pas limitée dans sa problématique, sa périodisation et son étendue géographique. Elle reposera également sur des entretiens menés avec des partenaires étrangers afin d'améliorer notre compréhension sur le sujet.

Vu le caractère central et sensible que revêt le thème de l'information, un comité consultatif, avec une forte représentativité des milieux académique et politique, a été créé en vue de soutenir cette opération.